Les marais mouillés de Millié avec, à droite, l'îlot de Millié.

IVR52_20218501232NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis Suire
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation